

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de Presse

Paris, le mercredi 22 novembre 2006 - Le Conseil d'Administration de Gaz de France s'est réuni ce jour à 17h00, afin de prendre acte de la décision de la Cour d'Appel de Paris qu'il entend, bien évidemment, pleinement respecter et d'en tirer les conséquences.

Le Conseil tient à réaffirmer la pertinence du projet industriel de fusion avec Suez pour l'entreprise, ses collaborateurs et ses actionnaires.

Afin de se mettre en situation de le réaliser dans les meilleurs délais, le Conseil d'Administration considère nécessaire que soit défini un nouveau calendrier en liaison étroite avec Suez, prenant en compte les modalités fixées par l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris.

Contact Presse :

Jérôme Chambin

Tél. 01 47 54 24 35

E-mail : jerome.chambin@gazdefrance.com